

# Vinet, littérature et histoire suisses

Autor(en): **Meylan, Henri**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de Théologie et de Philosophie**

Band (Jahr): **25 (1937)**

Heft 105: **Centenaire de l'installation de Vinet à l'académie de Lausanne**

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-380326>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

venger ! En bref, la lecture des études de Vinet sur les *Provinciales* donne un impatient désir de revenir à cet ouvrage, que la grandeur des *Pensées* a fait passer au second plan et qui réserve pourtant à l'esprit un si vif bonheur et à la conscience de très graves et profondes joies.

\* \* \*

Les notes que l'on vient de lire ne sont, précisément, que des... notes ; des impressions de lecture hâtivement transcrites. En fait, il est difficile de rendre exactement compte d'un ouvrage de Vinet. Pour bien faire, ce n'est pas à l'analyse du livre qu'il faudrait s'attacher, et surtout pas lorsqu'il s'agit comme ici de morceaux séparés, d'œuvres d'occasion dont chacune mériterait une appréciation particulière. Ce qu'il faudrait, c'est dégager d'un livre comme celui-ci « l'esprit d'Alexandre Vinet », tel qu'il se manifeste en maintes saillies, en remarques furtives ou, au contraire, en longs et graves développements personnels. Plus exactement, ce qu'il faudrait, c'est dessiner la vision que Vinet a eue de Pascal en faisant la synthèse de ces jugements, appréciations, intuitions et, à travers cette vision même, apercevoir l'acte intime de Vinet pensant son propre christianisme sous l'impulsion de ce réactif prodigieux : les *Pensées*. Il va de soi que ce n'était pas là notre affaire. Heureux serons-nous seulement si l'hommage que nous avons voulu rendre à un grand livre et à sa nouvelle et si remarquable édition ne paraît pas trop imparfait.

Marcel GROBÉTY.

---

## VINET, LITTÉRATURE ET HISTOIRE SUISSES

---

Il n'est pas trop tard pour rappeler ici l'avant-dernier des volumes parus des œuvres d'Alexandre Vinet (1) et pour en remercier l'éditeur. Ce recueil, préparé par M. Perrochon, sous les yeux de Ph. Bridel, n'est pas seulement d'intérêt local comme son titre pourrait le faire croire ; en fait, et comme toujours lorsque c'est Vinet qui parle, le lecteur y trouve plus que ce qu'il attendait. Des articles de critique sur les poètes et les historiens romands

(1) ALEXANDRE VINET. *Littérature et Histoire Suisses*. Recueil d'articles et d'essais divers, publiés d'après les éditions originales et les manuscrits par Henri Perrochon. Lausanne, Payot, 1932. cxxviii-531 p. in-8°. — 10 fr.

voisinent avec des pages vibrantes qui sont d'un témoin et d'un juge sur les affaires de Bâle, d'Argovie, de Vaud ou de Genève.

A côté d'articles du *Semeur*, connus dès longtemps, sur les œuvres maîtresses de Juste Olivier, à côté de l'admirable notice sur Philippe-Albert Stapfer (1844), qui touche tout ensemble à l'histoire de l'Helvétique et à celle du Réveil à Paris, on trouvera dans ce volume quelques inédits et beaucoup d'articles oubliés, qui sonnent clair et net et qui font réfléchir. Un simple coup d'œil sur la table des matières est instructif : croirait-on que Vinet, à quelques mois de sa mort, n'a pas écrit moins de quatre articles sur les *Chansons lointaines* d'Olivier pour des Revues différentes, et cela sans se répéter ? Quoi qu'il puisse dire du critique « avec son clou rouillé », je ne sais rien qui fasse mieux sentir la poésie pure et le charme douloureux de ce volume de vers paru en exil.

Sans être historien lui-même, Vinet juge avec pénétration la valeur de l'histoire et son inutilité. « L'histoire », écrit-il en 1833, « c'est l'expérience d'autrui, l'expérience d'autrui nous touche peu » (p. 72). « C'est après la crise consommée que viennent à l'esprit les points de comparaison ; c'est alors que les similitudes paraissent évidentes, et l'application naturelle et facile. Mais il est trop tard, et l'histoire, qui nous montre alors avec clarté ce que nous aurions dû faire, se taira encore et toujours quand il s'agira de nous enseigner ce qu'il faut faire » (p. 73). Et qui ne cueillerait au passage ce mot charmant : « A travers les barreaux de l'histoire le poète a su voir, car », ajoute Vinet, « l'histoire toujours tient ses personnages dans une sorte de captivité, où le poète fait pénétrer la lumière » (p. 392).

Mais c'est surtout Vinet citoyen, j'allais dire Vinet homme politique, que nous entendons là, et l'on sait avec quel amour de son pays, avec quelle clairvoyance pessimiste il a suivi et commenté les événements des années 1830 à 1847. Libéral au sens plein du mot, il a su, dès 1833, à propos de Jean de Müller, poser la question : libéralisme et patriotisme. On peut lui appliquer à lui-même ce qu'il dit de Stapfer : « Le principe de son libéralisme était tout religieux. Il avait foi à la liberté comme à une pensée de Dieu ; il la réclamait comme l'unique condition d'un vrai développement religieux et moral de l'être humain, comme la seule atmosphère où puisse prospérer la plante divine. Mais il savait que l'atmosphère la plus favorable ne saurait, durant toute une éternité, donner naissance au moindre germe ; et il ne cherchait pas dans les institutions, si nécessaires qu'elles fussent à ses yeux, si décisive qu'il estimât leur influence, le principe de la régénération humaine » (p. 338).

Les affaires de Bâle (1830 à 1833) qu'il s'efforça d'expliquer à ses concitoyens, soit en envoyant des articles au *Nouvelliste*, soit en acceptant une mission officielle du gouvernement de la ville auprès du Conseil d'Etat vaudois, lui avaient donné l'horreur du radicalisme et des « corps francs ». Dès ce moment, il dénonce les progrès de « la politique révolutionnaire qui veut substituer à l'ancienne confédération un Etat unitaire » ou encore, comme il dira plus rudement à la veille de la guerre du Sonderbund, « la bonne vieille

*cause*, la révolution fédérale qui doit centraliser la Suisse dans Berne » (p. 483).

Et que de traits mordants, de formules frappantes, qui sont comme enchâssées dans le texte et qu'on voit étinceler quand on les met à la lumière : « Les hommes du libre examen n'examinent pas toujours et ils traitent quelquefois assez mal ceux qui examinent » (p. 277). « Le spécialisme exclusif n'est qu'une savante ignorance » (p. 352). Et ceci, qui devance Péguy : « Toute cause, et la plus sainte ne fait pas exception, est grosse d'un parti, comme toute vérité est grosse d'une erreur. Honneur tout ensemble et malheur à qui prétend distinguer entre la cause et le parti ! » (p. 329).

Mon dernier mot sera pour féliciter M. Perrochon du soin minutieux qu'il a apporté à l'édition des textes et à leur annotation. Sa volumineuse préface de 128 pages en témoigne, commentaire perpétuel du texte, discret, sûr et point ennuyeux, preuve en soit la savoureuse histoire d'autographes contée par Eynard (p. LXVI), à propos de la lettre de Bonaparte au Dr Tissot.

Henri MEYLAN.

---